

Lettre aux élus

N° 36 - AVRIL 2014



Impliquez-vous !

Depuis sa création en 1991, les élus municipaux du Parc sont associés dans les différentes instances et s'impliquent de multiples façons.

Le délégué de Parc a bien sûr un rôle privilégié d'ambassadeur de sa commune auprès du Parc et réciproquement pour relayer les actions ou les projets concernant son secteur. Selon ses motivations, il peut représenter les délégués de son secteur communautaire au comité syndical et siéger au bureau. Cette lettre aux élus vise à mieux faire connaître son rôle d'interface.

Au regard des nouvelles compétences communautaires, les maires et délégués communautaires jouent un rôle de plus en plus important. Les actions du Parc se déclinent souvent à cette échelle : PLU intercommunaux, Agenda 21, performance énergétique...

Chaque conseiller municipal peut accéder aux informations et s'impliquer dans les démarches participatives que nous impulsions régulièrement. Ainsi, chacun à sa façon peut s'impliquer et contribuer à stimuler les dynamiques du territoire.

Je donne rendez-vous aux 150 délégués du Parc à l'assemblée générale courant juin pour procéder aux élections.

Rolande BRECY,
Présidente du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

www.parc-cotentin-bessin.fr



Etre délégué(e) Parc ? Témoignages...

Des élus évoquent leur expérience, leur rôle, les bénéfices de leur mandat, comment ils se sont impliqués en tant que délégué du Parc.

Denis Renouf, Trévières



« Etre délégué du Parc des Marais, c'est sans doute cultiver son jardin. Celui de sa commune, bien sûr, puisqu'il a là un mandat, mais au delà, c'est embrasser tout un territoire, celui du Bessin, et encore au delà, celui de sa région. C'est apprendre, c'est comprendre, c'est agir... Oui, c'est comprendre comment son milieu immédiat est inscrit en inter-relation dans une problématique beaucoup plus vaste, dont elle dépend mais aussi dont elle participe. Nos concitoyens aiment leur terroir, mais ce sentiment d'appartenance a besoin d'un lieu de réflexion et de projet, et c'est sans nul doute la structure du Parc qui la leur donne.

Grâce au Parc des Marais, a eu lieu sur ma commune une réflexion sur l'espace du vivre ensemble, une Résidence d'Architecte qui a permis de mobiliser tous les habitants autour d'un projet participatif commun. »

**Véronique Couillard,
Saint-André-de-Bohon**



« Lorsque j'ai été élue, j'ai voulu intégrer le comité syndical du Parc car cela m'intéressait de participer aux projets du Parc, dont la mise en valeur de ses marais, méconnus de

l'extérieur. Pour des raisons personnelles, je me suis plus intéressée aux actions touristiques et culturelles mais j'ai suivi de très près les actions sur le bâti terre qui ont permis à de nombreuses habitations de retrouver un air de « neuf » dans la tradition mais aussi aux artisans locaux de travailler sur ce matériau et ainsi, de trouver de nouveaux débouchés. »

**François Dudouit,
Saint-Sébastien-de-Raids**

« En tant qu' élu de ma commune, j'ai participé à l'Agenda 21, en tant que citoyen, au Défi Famille à énergie positive, et au titre de président de l'ADAME des Marais je travaille régulièrement avec le Parc et ses techniciens. J'ai donc pu apprécier leurs compétences, disponibilités et motivations. J'attendais beaucoup de ce rôle de délégué, je suis déçu car je n'ai pas pu réaliser tout ce que j'aurais souhaité. J'aurais aimé travailler sur les déplacements doux et le devenir des chemins ruraux. Côté organisation, des réunions par secteur géographique, et sur des thématiques, favoriseraient davantage la participation et un travail plus en profondeur que ne permet pas le comité syndical. »

Pour en savoir + : Bienvenue dans la culture Parc et L'argumentaire des Parcs, documents édités par la Fédération des Parcs disponibles sur notre site Internet rubrique Téléchargements / documents

Dépôt légal : septembre 2006

Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442

Directeur de publication : Rolande BRÉCY

Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Credits photo : © N.Lavillonnière, J. Thierry-Collet, J. Rimbart, O. Pierre

Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales

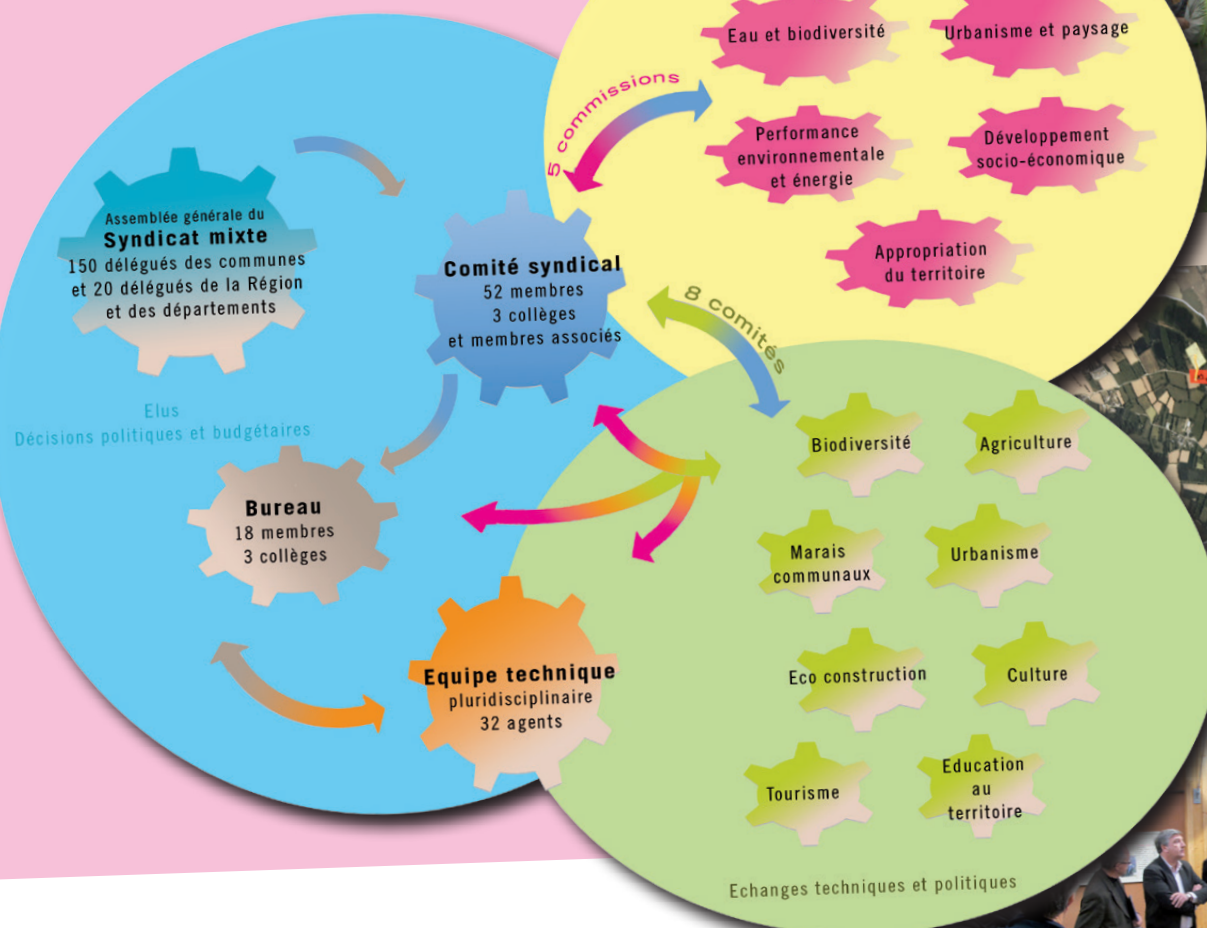
Imprimerie Anquetil - Condé-sur-Noireau.



Une autre vie s'invente ici

Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Comment fonctionne le Parc ?



Quels outils pour s'informer ?



La Maison du Parc accueille le public, propose expositions, animations et découverte de l'Espace Naturel Sensible pour mieux comprendre les marais et leur fonctionnement.

Les publications La **Lettre aux élus** vous informe des politiques du Parc, de ses actions et décisions, 3 à 4 fois par an directement dans votre boîte aux lettres.



Le journal d'information, destiné aux habitants, valorise les actions en cours sur le Territoire. Encarté 2 fois par an dans la presse régionale.

Les collections **Connaissance, Conseils et Découverte** proposent des documents thématiques partageant la connaissance acquise par les recherches du Parc.



Le site Internet

Une mine d'information sur les actions du Parc, le calendrier des manifestations, accompagné de **ses newsletters**, sur inscription. Retrouvez-nous aussi sur **Facebook et Twitter**.

